

S'INSCRIRE À L'UBO APRÈS LE LYCÉE

Vous devez vous pré-inscrire en ligne sur le site www.admission-postbac.fr

Une fois les résultats du bac obtenus, vous devrez confirmer votre demande d'inscription sur le même site puis, suivre la procédure qui vous sera indiquée par l'université dans un courrier adressé à votre domicile. Il est possible de demander une inscription définitive dans une autre filière que celle prévue dans vos vœux initiaux. Pour cela, il vous suffit de vous adresser au bureau de la scolarité concernée.

Les droits d'inscription à l'université s'élèvent pour l'année 2012-2013 à 181 euros en licence et à 250 euros en master. Les boursiers sont exonérés de ces droits universitaires.

Contact :
inscription.ubo@univ-brest.fr

OBTEINIR DES FINANCEMENTS OU REVENUS COMPLÉMENTAIRES

● **Bourses :** Si vous avez des ressources limitées, vous avez peut-être droit à une bourse sur critères sociaux pour vous aider à financer vos études dans une formation supérieure relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est possible de faire une simulation sur le site www.crous.fr. D'autres dispositifs existent tels que l'aide au mérite du ministère de l'enseignement supérieur...

Contact :
www.crous.fr

● **Revenu Minimum Etudiant (RME) :** la ville de Plougastel (29) offre une aide sous conditions : avoir moins de 26 ans, résider à Plougastel depuis plus de deux ans et avoir un quotient familial inférieur à un certain montant. La moyenne des sommes versées fut de 792 € en 2011.

www.mairie-plougastel.fr

● **Prêt étudiant de Quimper Communauté :** Il s'agit d'un prêt sans intérêt accordé selon certains critères si vos parents sont domiciliés sur l'une des communes membres du territoire de Quimper Communauté.

www.quimper-communaute.fr

FINANCER SON PROJET DE MOBILITÉ

Que ce soit pour effectuer un séjour d'étude ou un stage, un éventail de bourses de mobilité est disponible pour financer votre séjour :

- Bourses Erasmus (pour les séjours d'études ou de stage en Europe)
- Bourses 'Aide à la Mobilité Internationale' du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Bourses de la Région Bretagne
- Bourses Conseil Général du Finistère
- Bourses de Brest Métropole Océane
- Bourses de l'Université de Bretagne Occidentale

Toutes ces bourses sont soumises au montage d'un dossier et à l'examen de la demande par une commission compétente. La Direction Europe & International et les relais 'Correspondants Relations Internationales' dans chacune des composantes de l'UBO vous accompagnent au fil de ces procédures.

Contact :
dei@univ-brest.fr

JOBS

● L'Université offre également de nombreux « jobs » étudiants tout au long de l'année. Toutefois, mener de front activité salariée et réussite d'études peut devenir un exercice compliqué si l'activité professionnelle est supérieure à 16h/semaine.

Contact :
www.facebook.com/UBO.UnivBrest

AIDES AU LOGEMENT

● **Les aides financières de la CAF** Caisse d'Allocations Familiales. Avant de vous engager sur un logement, vérifiez auprès de la CAF le montant des aides au logement auxquelles vous pouvez prétendre.

Un simulateur est disponible sur www.caf.fr. Il est possible de constituer son dossier par Internet.

● **Loca-pass :** Avec le Loca-pass, les étudiants boursiers peuvent bénéficier d'une avance du dépôt de garantie ou de garantie du loyer et des charges.

Se renseigner auprès de l'ADIL ou sur www.logement.gouv.fr

PARTICIPER À LA GESTION DE L'UNIVERSITÉ

L'Université accueille différents publics (étudiants, enseignants, administratifs), et tous peuvent participer à sa gestion. Ainsi, chaque année, des étudiants s'engagent dans la vie de l'établissement afin de faire entendre leur voix. Ils se font élire par les autres étudiants pour siéger au sein des différents Conseils de l'Université :

- Conseil de Département,
- Conseil de Composante,
- Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU, 16 étudiants),
- Conseil d'Administration (CA, 5 étudiants),
- Conseil Scientifique (CS, 4 étudiants doctorants),
- Conseil d'Administration du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires),
- Conseil des Sports

S'ENGAGER DANS LA VIE ASSOCIATIVE

Il existe de très nombreuses associations d'étudiants au sein de l'UBO, parmi lesquelles on distingue :

- **Les associations de filières**, souvent rattachées à l'UFR (CEMB ; Association des étudiants en Médecine – AssESciB : l'association des étudiants en Sciences, etc)
- **Les associations culturelles** (Radio U, Culture Connexions, etc)
- **Les associations de solidarité** (Les Pilidou, qui améliorent le quotidien des enfants hospitalisés)
- **Les associations transversales** (ACEB : association des étudiants Camerounais - West Up : association des LGBT...)
- **L'association sportive de l'UBO**

Anna Meynier étudiante en médecine,
Vice-Présidente Etudiante élue au CA de l'UBO, et Secrétaire Générale de la Fédé B nous donne son point de vue :
« Pour moi, s'engager c'est être acteur de ses études, être acteur de l'université. C'est ne pas subir ses études ou aller passivement en cours. C'est aussi une volonté d'agir pour les étudiants, de défendre nos droits et nos intérêts de façon pragmatique. C'est faire entendre notre voix et ne pas laisser les autres décider à notre place de ce qui est bien pour nous. C'est aussi dynamiser le campus, faire de notre lieu d'étude un lieu de vie. C'est aussi initier des actions solidaires; c'est mener des projets en lesquels on croit. Un jour un associatif m'a dit, « à quoi ça sert d'avoir une fac si on peut rien faire dedans ? », je trouve que cette phrase résume bien ça ! »

REJOIGNEZ-NOUS SUR //

univ-brest.fr



BVE
Bureau de la Vie Étudiante

bve@univ-brest.fr

univ-brest.fr


université de bretagne
occidentale

LA VIE ÉTUDIANTE À L'UBO

TOUS NOS SERVICES POUR VOUS



BRETAGNE

L'Université est une chance



RÉUSSIR SON CURSUS UNIVERSITAIRE

À l'université, votre réussite dépend entièrement de vous. Assiduité et travail personnel sont les facteurs clés d'un cursus réussi. Toutefois, de nombreux dispositifs et services existent à l'UBO pour vous aider :

- une prérentrée pour se familiariser avec les techniques de travail à l'université,
- un professeur référent à l'écoute de vos difficultés, tout au long de l'année,
- un service à votre disposition pour toute question liée à l'orientation ou à l'insertion professionnelle : CAP'AVENIR
- 11 bibliothèques universitaires pour se documenter et travailler avec des ressources numériques très variées.

PROFITER DU NUMÉRIQUE

Le campus est entièrement wifi.

● L'espace numérique de travail (ENT) vous offre de multiples ressources afin de faciliter l'organisation et la gestion de votre formation : un emploi du temps numérique, accessible aux téléphones mobiles pour suivre les changements d'horaires et de salles, une plateforme de e-learning pour accéder aux ressources pédagogiques depuis votre domicile ou tout point d'accès internet.

● Des abonnements à des universités numériques thématiques et à des collections bibliographiques numériques vous permettent d'approfondir et d'aiguiser votre curiosité. L'UBO a conçu ubib.fr, un accès 24h/24 à un bibliothécaire virtuel pour répondre à toute demande de renseignements (également accessible par « chat »).

● La « cantine numérique de Brest », dont l'UBO est membre fondateur, vous permet de développer tous vos projets d'entrepreneuriat hi-tech.

SE LOGER

Plus de 1416 places de logements récemment rénovées sont proposés par le CLOUS entre Quimper et Brest. Ces cités universitaires sont aux abords immédiats de l'Université. Le coût mensuel d'une chambre s'élève à 223 euros/mois. Autre ressource proposée par le CROUS, le portail LOKAVIZ qui recense les logements locatifs abordables aux étudiants et répondant aux normes actuelles.

Contact :
www.crous-rennes.fr ● www.lokaviz.fr

SE RESTAURER

5 restaurants universitaires disséminés sur le campus de Brest vous proposent un repas équilibré pour 3,10 Euros (2012-2013). En complément, de nombreuses cafeterias vous donnent accès à des boissons et collations rapides. Les tickets RU s'acquièrent au sein des restaurants universitaires.

VEILLER SUR SA SANTÉ

Le SUMPPS (le Service Universitaire pour la Médecine Préventive et Promotion de la Santé) est un centre de santé gratuit qui propose des consultations de médecine générale sans rendez-vous le matin, et sur rendez-vous l'après-midi. L'accès à des psychologues et gynécologues y est également possible.

Des assistantes sociales sont également à votre écoute dans ces centres.

Contact :
www.univ-brest.fr/centredesante
Se présenter avec carte vitale et attestation de mutuelle complémentaire santé pour la pratique du tiers-payant.

ÉTUDIER EN SITUATION DE HANDICAP OU AVEC DES PROBLÈMES DE SANTÉ

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement et d'aménagements spécifiques pour :

- l'organisation de la scolarité et des examens
- les aides techniques
- les aides pédagogiques
- l'accessibilité
- l'insertion professionnelle

Contact :
l'« espace handiversité » : Tél. 02 98 01 82 99
www.univ-brest.fr/menu/campus/Santé+et+handicap/Handiversité

LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

- Si vous avez moins de 20 ans, votre affiliation à la sécurité sociale étudiante est obligatoire et gratuite.
- Si vous atteignez 20 ans durant l'année universitaire, elle est obligatoire (sauf régimes spéciaux) et payante. Vous devez vous affilier au moment de votre inscription administrative à l'université.

FAIRE DU SPORT

● Le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) propose plus de 50 activités sportives. Equipements de haut niveau, infrastructures récentes, le site de Brest dispose de 4 salles multisports, 1 terrain de foot synthétique, 1 terrain de rugby, 1 piste d'athlétisme, 1 salle de musculation, et d'autres salles servant aux sports de combats, danse, remise en forme...

Conditions d'accès :
25 Euros/an pour obtenir la carte SPORT, + le certificat médical, + 20 euros pour les activités nautique.

Contact :
www.univ-brest.fr/suaps

● Avec l'AS UBO, vous pouvez participer aux championnats universitaires proposés par la FFSU (Fédération Française de Sport Universitaire). Dans le cadre de la compétition, toutes les activités, même celles non proposées par le SUAPS, sont accessibles, et ce à différents niveaux de pratique.

Conditions d'accès :
Adhérer à l'AS UBO (Association Sportive de l'UBO) pour 15 euros/an + le certificat médical.

Contact :
www.univ-brest.fr/menu/campus/Sport/L-AS-UBO

PRATIQUER UNE ACTIVITÉ SPORTIVE DE HAUT NIVEAU

Le statut de sportif de haut niveau permet d'accompagner l'étudiant dans la réussite de son double projet: études supérieures et sport de haut niveau.

Les étudiants sportifs de haut niveau peuvent bénéficier à l'UBO d'un accompagnement spécifique et de conditions particulières pour mener à bien leurs études et leur parcours sportifs (par exemple : autorisation d'absence pour des compétitions ou des stages, possibilité d'aménagement des examens...).

Contact :
enrique.gouhey@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/suaps/menu/Les_Activites_/Le_Haut_Niveau

SE CULTIVER

Places de cinéma, concerts, théâtre, danse, ..., le Service Culturel de l'UBO négocie pour vous des tarifs très avantageux. De nombreuses activités artistiques sont proposées sous forme de cours réguliers ou de stages ponctuels, là encore pour des sommes modiques, ou gratuitement, avec la possibilité pour certaines de les pratiquer dans le cadre d'Unité d'Enseignement (UE) libre. Le Service Culturel accompagne également les initiatives culturelles étudiantes sur les aspects suivants : recherche de partenariats, de matériel, de salles de répétition ou de financements. Par ailleurs, il organise des manifestations tout au long de l'année : cours publics, spectacles, expositions, festival de la création étudiante.

Conditions d'accès :
Abonnement de 5 euros/an.

Contact :
www.univ-brest.fr/serviceculturel

PRATIQUER UNE ACTIVITÉ ARTISTIQUE DE HAUT NIVEAU

Le statut « étudiant artiste de haut niveau » à l'UBO est attribué pour une année universitaire. Il donne à l'étudiant concerné la possibilité de bénéficier de certains aménagements dans sa scolarité (par exemple : choix prioritaire dans les groupes, autorisation d'absence pour des représentations ou des stages, possibilité d'aménagement des examens). D'autres types d'aides peuvent être apportés aux « étudiants artistes de haut niveau » en fonction de leurs besoins sur le plan universitaire, artistiques et des contraintes spécifiques aux différentes filières d'enseignement.

Contact :
www.univ-brest.fr/menu/Culture/Etudiants+artistes+de+haut+niveau

